CA du 26/09/2023

Ensemble contre le harcèlement

Repérage du problème

1- Sensibiliser la communauté :
- Formation « Sentinelles et référents » & formation « Phare »
- Différentes actions sont organisées tout au long de l'année (pauses sentinelles ; communication des numéros verts ; semaine Non au harcèlement ; MCPF ; atelier parents ; lutte cyberharcèlement).

2- Repérer les victimes :
Vigilance de l'ensemble de la communauté : retour par les camarades, les Sentinelles, les familles, les adultes de l'établissement...

3- Communiquer ces informations :
- Boite aux lettres des sentinelles à disposition de tous
- Messagerie ENT, courriel, téléphone
- Entretien

Prise en charge

Qualification des faits:

Récurrence des faits : temporalité
Types de faits : verbal et/ou physique et/ou discriminant ;
Manifestation : intimidateur isolé ou en groupe
Lieu : au collège (classe ou temps de vie scolaire), en dehors du collège, sur les réseaux
Impact victime : isolement, peur, absence, décrochage, mal être

Equipe ressource :

Professeurs principaux
CPE (référent), Assistante sociale, Infirmière, PsyEN
Sentinelles et Référents
AED référent

Entretien individuel avec un ou des membres de l'équipe ressource

- Avec l'élève victime autant de fois que nécessaire.
- Avec les intimidateurs présumés : entretien et suggestion d'amélioration. Nouveau RDV à prévoir dans les 7 jours
- Avec les témoins.

Suivi

- Situation inscrite au **Point de suivi.**
- **Entretien avec les responsables légaux** de la victime d'une part et du/des intimidateur.s d'autre part
- **Veille** à la fin de la situation de harcèlement par des entretiens réguliers avec l'équipe ressource.
- **Si besoin, orientation vers des professionnels spécifiques** au sein ou en dehors du collège.

Selon les faits :

- Sanction prononcée par le chef d'établissement dans les 15 jours maximum (ou conseil de discipline)
- Signalement académique
- Référent académique
- Signalement gendarmes référents
- Dépôt de plainte

Ne pas minimiser les souffrances. Ne pas juger. Vérifier les faits. Garder une trace écrite.

Trouver ensemble, au sein du collège, des solutions rapides pour que chacun se sente bien et que les situations de harcèlement cessent.